

Réf: Dossier 287341

Avis de constitution

SOCIETE « ASSETTA-AGRI LTD »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81/82
NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINTE MARTHE, Lot 1, Ilot
1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSETTA-AGRI LTD »

Objet : ACHAT-TRANSFORMATION –COMMERCIALISATION
–IMPORTATION EXPORTATION DE PRODUITS
AGRICOLES –HEVEA-HUILE DE PALME-CACAO-
CAFE
ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens
meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de
donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (500,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81/82 NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINTE MARTHE, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M SORE LACINE (COGÉRANT), Mme SORE ASSETOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00670 du 26/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09472/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

